

Vade Mecum Préparation
à la Certification complémentaire

Histoire de l'art

Présentation

La **certification complémentaire en Histoire de l'Art** s'inscrit dans le cadre de la certification "Arts" dont les autres options sont Cinéma et audiovisuel, Danse et Théâtre.

Elle concerne bien **l'Histoire de l'Art** au sens de discipline universitaire et se distingue ainsi de l'enseignement interdisciplinaire Histoire des Arts.

Elle a pour objectifs de valider des acquis non pris en compte par les concours de recrutement, de constituer un vivier de compétences pour des enseignements ne relevant pas de champs disciplinaires et d'assurer la relève des enseignants assurant alors ces enseignements.

Elle consiste en la **rédaction d'un rapport** présentant l'expérience du candidat en Histoire de l'Art et en un **examen oral** d'une durée de trente minutes.

Cette certification complémentaire est exigée en lycée pour les enseignements Histoire des Arts faisant l'objet d'un horaire spécifique, comme c'est le cas de l'option "Patrimoine" en classe de Seconde.

Sommaire

Accompagnement à la préparation à la certification complémentaire en histoire de l'art

- Les candidatures
- Inscription et dépôt du dossier sur Cyclades
- Le calendrier prévisionnel de l'examen
- Qu'évalue la certification ?
- Le rapport écrit et l'examen oral
 - Cadre général de l'écrit
 - Cadre de l'oral
- Une démarche réflexive et problématisée
- Les trois piliers de l'histoire des arts
 - La pratique*
 - La rencontre*
 - La connaissance*
- Pluridisciplinaire-interdisciplinaire
- Quelques rapports de jury

Les candidatures

Peuvent candidater :

- les enseignants du premier et du second degrés **titulaires et stagiaires** ;
- les maîtres contractuels et agréés à **titre définitif** ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- les enseignants **contractuels** du premier et du second degrés de l'enseignement public employés par **contrat à durée indéterminée** ;
- les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les inscriptions

Le registre des inscriptions est ouvert du **4 sept. 2023** au **2 oct. 2023** sur l'espace **Cyclades**.



<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Le dépôt du dossier

Vous devez téléverser **le rapport** (dossier écrit portant sur une expérience en histoire de l'art) dans l'espace candidat **Cyclades** au plus tard le **vendredi 03 novembre 2023**.

Calendrier Prévisionnel

Convocation pour l'examen oral

Épreuve :

Vous serez convoqué pour vous présenter à l'épreuve sur la période comprise entre le mardi 05 décembre 2023 au mardi 12 décembre 2023.

Le jury d'admission se réunira le jeudi 14 décembre 2023.

Qu'évalue la certification complémentaire en histoire de l'art ?

Le Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019 précise que le jury évaluera **5 axes** articulants les connaissances et les compétences suivantes :

- de solides notions d'histoire générale de l'art, incluant une maîtrise de la chronologie et du vocabulaire propres à chacun des domaines d'expression artistique relevant de l'histoire de l'art ;

2

- la connaissance des problématiques et des **méthodes de l'histoire de l'art** ;

3

- la **capacité à analyser une œuvre sous divers angles d'approche**, et à la mettre en relation avec d'autres œuvres et domaines artistiques sur la base de concepts historiques et esthétiques pertinents ;

4

- la **connaissance et la pratique des institutions et structures patrimoniales locales**, et la capacité à les mobiliser au service de l'enseignement de l'histoire des arts ;

5

- la capacité à **mettre en œuvre**, au sein d'**une équipe** et avec la **contribution de spécialistes et d'institutions**, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis et au moins **un projet de classe**, en lien avec les programmes des cycles 3 et 4, ou/et des enseignements optionnels et de spécialité au lycée.

Le cadre général du rapport écrit

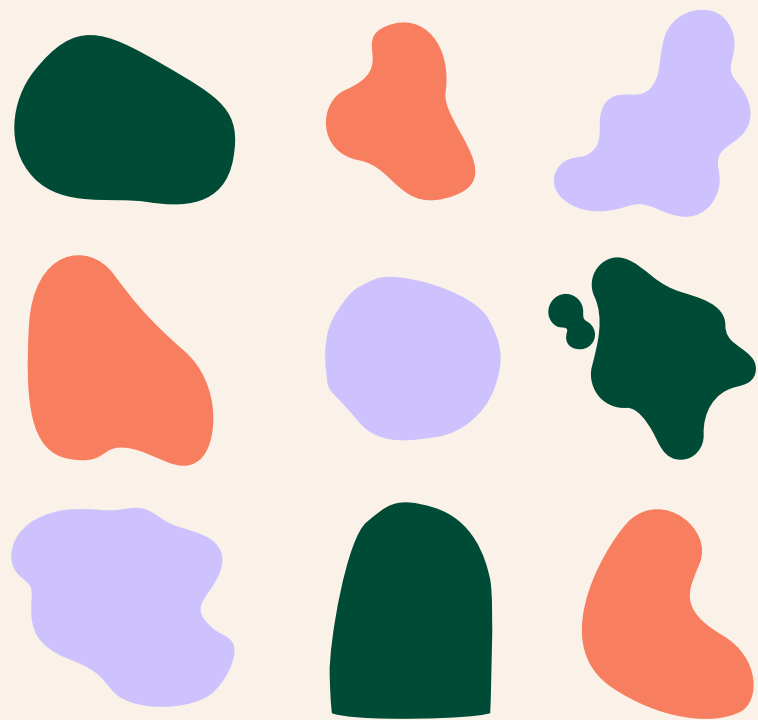
Le rapport, d'au plus **5 pages dactylographiées**, doit comprendre :

- Un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger.
- Les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que le candidat a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative.
- Tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre professionnel ou personnel...
- Les candidats doivent utiliser la page de garde de l'académie sur le site académique.

Le rapport écrit

Même s'il n'est pas évalué en tant que tel, le dossier est le premier contact entre le candidat et le jury. Il constitue également un document d'appui pour l'entretien.

Son élaboration mérite d'être soignée et murie. Son objectif étant de contribuer à montrer au jury que le candidat présente les qualités et les compétences attendues pour obtenir la certification, sa **rédaction doit être réflexive** et **organisée**. Ainsi les formations, les expériences, le parcours du candidat gagnent à éviter de se présenter uniquement sous la forme de simples listes ou d'un CV.

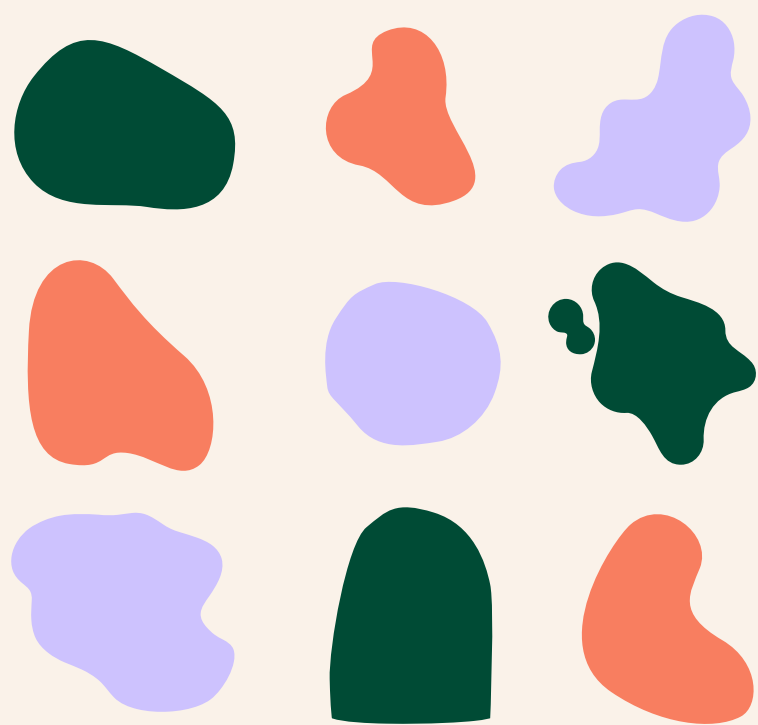


Le rapport écrit

D'autre part, il est dommage que le « développement commenté de l'une des expériences qui paraît la plus significative [au candidat] » ne soit pas toujours présent.

Le jury apprécie particulièrement **une proposition concrète conduite ou à conduire avec les élèves comportant des éléments précis sur la dimension pédagogique**, sur **les apprentissages** des élèves, sur **les compétences** travaillées, sur **les partenariats** éventuels, sur **la démarche de projet**, sur **le travail d'équipe** car un projet d'histoire des arts est forcément interdisciplinaire.

L'écueil est de s'enfermer dans une leçon, conduite seul et dans le cadre d'une seule discipline.



Le cadre général de l'examen oral

Conformément à **l'article 5 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié**, l'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

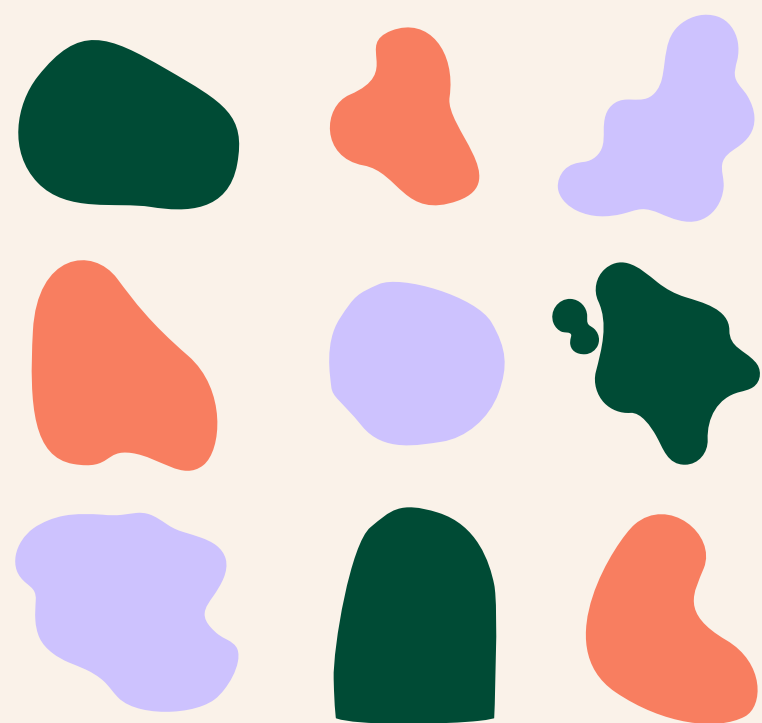
L'exposé du candidat prend appui sur **la formation universitaire ou professionnelle, reçue dans une université ou dans un autre lieu de formation dans le secteur disciplinaire** et, le cas échéant, **dans l'option correspondant à la certification complémentaire choisie**.

Le candidat fait également état de son expérience et de ses pratiques personnelles, dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine, notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

L'examen oral

Il est à noter qu'entre le moment de l'envoi du dossier et la date de l'examen il s'écoule plusieurs semaines que le candidat peut mettre à profit pour **développer ou initier un nouveau projet en histoire des arts avec ses élèves, pour compléter ses lectures, effectuer des visites, assister à des spectacles.** Des ressources utiles sont disponibles sur le portail national d'histoire des arts d'Eduscol et du Ministère de la Culture, sur les sites académiques comme sur les sites de grandes institutions culturelles.

Par ailleurs, il n'est sans doute pas d'initiative plus efficace que celle de prendre contact avec une équipe d'enseignants en lycée, en charge d'une section d'histoire des arts, de les rencontrer et d'observer quelques séances d'enseignement.



Proposition méthodologique

Démarche réflexive

L'écrit s'articule autour de deux parties.

On se soucie de l'effet de réel dans cet écrit afin de donner à voir clairement une démarche reliée à l'enseignement en histoire des arts témoignant de connaissance en histoire de l'art.

Première partie :

La première partie vise à présenter votre parcours universitaire et professionnel au regard de la certification en histoire de l'art en tentant de faire émerger une problématique.

La construction d'une problématique consiste à chercher un point de tension qu'on désire questionner.

Pour ce faire, on recueille de la matière ; puis, on ordonne les éléments, on les épure en tendant progressivement vers l'essentiel.

Démarche réflexive

**Proposition
méthodologique
rapport écrit**

Seconde partie : Il s'agit de conduire le lecteur dans une réflexion menée et structurée au travers d'une séquence vécue prenant appui sur l'enseignement de l'histoire des arts.

Cette partie doit notamment permettre de justifier les choix didactiques dialoguant de concert avec les programmes de l'éducation nationale, les documents Eduscol et les recherches en didactique de l'histoire des arts. Pour vous accompagner, vous trouverez en fin de document une série d'ouvrages pour nourrir votre rapport.

Cette seconde partie vise donc à **CONTEXTUALISER** puis à **EXPLICITER** la démarche mise en place concernant l'enseignement en histoire des arts. D'où ça vient, pédagogiquement ? Il s'agit de construire une réflexion, et de démontrer d'où elle vient après avoir repéré les enjeux de cet enseignement.

En somme, comment votre réflexion a-t-elle pu se nourrir de la vision de l'histoire des arts pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences avec une orientation pluridisciplinaire.

Un enseignement à l'art et par l'art (EAC)

L'enseignement de l'histoire des arts vise de concert à :

- une **éducation à l'art** (par l'acquisition par l'élève d'une véritable culture artistique, riche et plurielle grâce à la rencontre) ;
- à une **éducation par l'art** (qui permet une formation de la personne et du citoyen: cette formation nécessite le développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. Elle encourage l'autonomie et le sens de l'initiative et passe par la participation à des expériences et des pratiques artistiques et culturelles collectives et partagées).

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (EAC)

Pour ce faire, cet enseignement s'articule autour de trois piliers :

- l'acquisition de **connaissance**;
- **la pratique** artistique et scientifique ;
- **la rencontre** avec les œuvres, les lieux de culture et les artistes et autres professionnels.



Éducation artistique et culturelle

...

**Les trois piliers
de l'éducation
artistique
et culturelle
(EAC)**

La pratique

Des pratiques, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés permettent aux élèves d'aborder un questionnement plastique, d'entrer dans une démarche artistique et de comprendre le fait artistique.

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (EAC)

La rencontre

Ces rencontres peuvent prendre des formes plurielles :

- directes (lors par exemple de la mise en place de PEAC, avec notamment les interventions d'artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ; des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ...)
- indirectes (*via* différents médias, numériques notamment).

Les connaissances

Le dialogue entre la pratique et la rencontre tend vers l'acquisition de connaissances.

Il s'agit de l'appropriation de repères culturels – formels, historiques, esthétiques, techniques, géographiques – et d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

**Les trois piliers
de l'éducation
artistique
et culturelle
(EAC)**

Ces trois champs doivent être investis complémentirement et concomitamment du plus jeune âge à l'âge adulte, sans hiérarchie ni prévalence de l'un ou l'autre de ces champs, afin que chaque élève puisse se constituer progressivement une culture artistique équilibrée.

LES TEXTES OFFICIELS PORTANT SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES ARTS



Eduscol

<https://eduscol.education.fr/308/histoire-des-arts-cycle-4>



Education.gouv.fr - Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>



Ministère de la culture

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Plan-national/Enseignement-de-l-histoire-des-arts>



Bibliographie

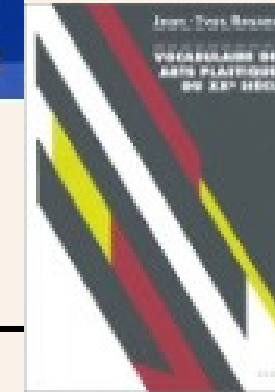
Collectif, Histoire de l'art du Moyen âge à nos jours, 2010, Larousse



GAILLOT Bernard-André, Arts Plastiques : éléments d'une didactique critique, 1997



BOSSEUR Jean-Yves Vocabulaire des Arts Plastiques, 2018



MEIRIEU Philippe Apprendre... Oui, mais comment 1988



SOURIAU Etienne Vocabulaire d'esthétique 2010



PERRENOUD Philippe L'Évaluation des élèves, de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques 1998



Sitographie

PELISSIER Gilbert <u>La Pratique</u>	https://artspla-site-austral.fr/2011/04/11/la-question-de-la-pratique-dans-le-cours-darts-plastiques/
MICHAUX Bernard <u>Enseigner des Problèmes</u>	https://artspla-site-austral.fr/2008/10/11/quelques-textes-de-referance/
VIEAUX Christian <u>La Question d'une compétence à l'oeuvre et les problématiques qu'elle engage dans un établissement d'enseignement scolaire.</u>	http://artsplastiques.discipline.ac-lille.fr/documents/vieux-pdf/view
VIEAUX Christian <u>Dynamique(s) des apprentissages*, au service d'un élève en recherche, dans une séquence d'arts plastiques en éducation prioritaire (et ailleurs)</u>	https://www.google.com/url?sa=i&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=0CAIQw7AJahcKEwjY9LCP9eX_AhUAAAAAHQAAAAAQAw&url=https%3A%2F%2Fwww.pedagogie.ac-nantes.fr%2Fmedias%2Ffichier%2F2019-ressources-apl-cvieux-chercher-en-ep_1554055879880-pdf%3FID_FICHE%3D49324%26INLINE%3DFALSE&psig=AOvVaw27DnTlWlwyMBtTv64PlAzR&ust=1688039983521895&opi=89978449
Quelques recherches didactiques publiées sur le site académique : artspla-site-austral	https://artspla-site-austral.fr/2011/04/26/quels-apprentissages-dans-le-cours-darts-plastiques/

**Abonnement à la
newsletter de
Musées nationaux
et internationaux**

La rencontre

France	Musée d'Art moderne, Fondation Vuitton, Palais de Tokyo, Fondation Cartier, Le Louvre, Musée d'Orsay, Quai Branly, Bourse du Commerce, Musée Maillol, Centre Pompidou
International	Tate, MOMA, Guggenheim
Ainsi que des galeries d'art	Galerie Perrotin, Galerie Kamel Mennour, Galerie Templon, Marian Goodman Gallery, Galeria Continua

Bonne préparation !